

DE MAUVAISES MÈRES ? LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE DU RAPATRIEMENT PAR LA FRANCE DES FEMMES ET DE LEURS ENFANTS DE SYRIE

Valérie CROISSANT¹, Isabelle HARE² et Clémentine LEROY³

Le texte propose de saisir la manière dont une image archétypale, historique et symbolique de la femme et de ses enfants (Dauphin & Farge, 1997) est mobilisée par les médias dans le contexte politique et discursif problématique des conflits, du djihadisme, de la Syrie. Comment se conjuguent les références à l'humain, à la nation, à la sécurité nationale au sein des discours médiatiques au sujet des réfugié·es français·es du camp syrien d'al Hol ? À travers les nuances du discours journalistique saisies par une analyse quantitative et qualitative des articles de trois quotidiens français, nous questionnons la construction d'une identité socio-discursive spécifique (Dalibert, 2014) appelant à redéfinir les droits et les statuts des citoyen·nes mineur·es et majeur·es. Cette remise en question de la citoyenneté s'inscrit dans une représentation genrée de la marginalisation.

1 Valérie CROISSANT est Maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2.

2 Isabelle HARE est Professeure des Universités à l'Université Lumière Lyon 2.

3 Clémentine LEROY est Maîtresse de conférences à l'Université Marie et Louis Pasteur.

Introduction

La question du terrorisme dans nos sociétés occupe le devant de la scène régulièrement et mobilise des registres de discours qui entrelacent souvent les échelles mondiales de la géopolitique (Challiland & Blin, 2016 ; Ferragu, 2014), et celles plus intimes des drames et violences qui touchent les victimes. Dans le cadre de ce travail, nous souhaitons interroger les représentations médiatiques de la femme-mère française, expatriée en Syrie et candidate à un rapatriement avec ses enfants sur le sol français. La succession de figures du récit (la femme, la mère, expatriée, ses enfants) est comprise dans le sens sémiotique de l'iconisation « visant à revêtir exhaustivement les figures de manière à produire l'illusion référentielle qui les transformerait en image du monde » (Greimas & Courtès, 1979, p. 147).

La médiatisation accrue est caractérisée par l'ambiguïté de leur prise en charge par l'État français, les médias et l'opinion publique. Cette configuration contemporaine complexe nourrit la longue histoire de la figure sociale de mère, en particulier celle de la mauvaise mère (Cardi, 2007), mais aussi la représentation genrée et ethno-racialisée (Dalibert, 2014) participant à la justification d'une violence de l'État envers certaines de ses citoyennes et leurs enfants.

L'idée, ici, est de saisir la manière dont une image archétypale, historique et symbolique de la femme et de ses enfants (Dauphin & Farge, 1997) est mobilisée dans le contexte politique et discursif problématique des conflits, du djihadisme, de la Syrie. Comment s'articulent ces questions humaines (des femmes et des enfants, des familles en France) à celles de nation, de responsabilités et de sécurité nationale ?

Cette question s'inscrit dans les travaux, nombreux, qui analysent la construction médiatique des référents et des imaginaires de la violence notamment terroriste dans les médias (Dayan, 2006 ; Garcin-Marrou & Hare, 2018, 2019 ; Séail & Lefébure, 2016 ; Wolton & Wieviorka, 1987), de la représentation des femmes violentes (Bugnon, 2009, 2014 ; Garcin-Marrou, 2012) et de la construction d'une catégorie sociologique genrée marginalisée (Dalibert, 2014 ; Doytcheva, 2018). Ces travaux ont mis à jour des processus de stigmatisation mobilisant les catégories dichotomiques de « bonne » ou « mauvaise » fille, mère, femme.

Plusieurs hypothèses sous-tendent notre analyse dont la principale suppose une résonance historique de la figure de la mauvaise mère pour définir ces femmes françaises parties en Syrie. Loin de les présenter

comme des victimes de l'endoctrinement ou comme des membres de la communauté nationale, elles représentent, elles et leur engagement passé (ou encore actuel, là est toute la question), un danger pour leurs enfants et pour la nation française. Si des procédés empathiques sont mobilisés pour aborder les conditions de vie imposées aux enfants, c'est l'angle de la responsabilité voire de la culpabilité et de la dénonciation de ces mères qui les définit dans les médias comme femmes de djihadistes, voire parfois de femmes-djihadistes.

La seconde hypothèse consiste à repérer les mentions des déviances à la norme de genre qui nourrissent le récit journalistique de ces histoires.

Observer successivement les oscillations des discours de presse sur ce problème complexe, de l'omniprésente violence au sein du camp al Hol, aux figures contrastées des réfugié·es sans oublier les injonctions contradictoires – politiques, médiatiques – faites à l'État d'agir ou de ne rien faire, permet de cerner toute la difficulté et l'ambiguïté de ces représentations charriées par le saisissement d'une figure impossible dans les journaux : la femme endoctrinée dans un mouvement terroriste et la mère dont le sort des enfants est lié à l'État français.

1. Méthodologie

Nous mobilisons deux méthodes complémentaires pour saisir la construction du discours médiatique qui pose le décor et les protagonistes de cette situation complexe du retour de Syrie et qui contextualise la prise de décision politique à venir. Une première approche quantitative et lexicométrique porte sur des articles de presse quotidienne nationale. Pour analyser les articulations entre les trois enjeux de représentations que sont celles des femmes et des enfants, celles du djihadisme et de la Syrie, et enfin celles des nations et des responsabilités, nous avons établi trois mots-clés initiaux : « syrie », « femmes », « rapatri* ». Une première exploration par *Europresse* entre 2015 et 2024 a permis de déterminer les trois titres publiant le plus d'articles répondant à la recherche : *Le Figaro*, *La Croix* et *Libération*. L'année 2019 comprend le plus de résultats, en particulier le premier trimestre qui constitue la troisième et dernière variable du corpus. Ce dernier est ainsi constitué de 148 articles : 26 pour *Le Figaro*, 63 pour *La Croix* et enfin 59 pour *Libération*. Le choix de la presse de référence permet aussi d'illustrer les enjeux de définition de la norme et de l'altérité par rapport à une identité française représentée dans l'espace médiatique.

L'analyse lexicométrique a été menée à l'aide du logiciel IraMuTeQ. L'analyse quantitative est complétée par une analyse qualitative du discours. Elle se concentre sur la construction de la polémique en tant que discours et « contre-discours visant à discréderiter une cible au sein d'une présentation polarisée, voire dichotomisée, des oppositions » (Amossy & Burger, 2011, p. 12). L'analyse se concentre ainsi sur les positionnements énonciatifs, les procédés de dichotomisation et la construction d'une altérité servant soit à soutenir soit à délégitimer le rapatriement en particulier des enfants.

L'analyse du discours sera ponctuellement complétée par une analyse sémiologique des images photographiques associées aux articles de presse du corpus. Si le registre émotionnel des discours est analysé dans les articles, il fera l'objet d'une attention particulière dans la représentation des figures maternelles et infantiles dans cette iconographie de presse. Les photographies favorisent-elles l'empathie avec les enfants, leur mère ou bien construisent-elles au contraire de la distance avec un contexte syrien menaçant pour la sécurité de la France ? Quels sont les leviers de la mobilisation émotionnelle, d'une représentation pathémique (Charaudeau, 2000) du rapatriement de ces femmes et de leurs enfants ?

2. Le camp al Hol : paysage de la violence

2.1. Contexte

En 2014, l'organisation terroriste Daesh instaure un califat sur un territoire étendu en Irak et en Syrie. Après des campagnes de propagande, notamment sur les réseaux sociaux, plusieurs milliers d'Européen·nes rejoignent l'État Islamique (EI). À la suite de défaites successives de l'EI, ses anciens membres sont capturés et emprisonnés dans plusieurs camps dont le plus important est celui d'al Hol. Ces camps sont majoritairement peuplés par des femmes et des enfants.

Le camp al Hol ancre dans l'espace les enjeux du rapatriement ; concernant les adultes, sur le plan juridique : « la plupart des États européens ont adopté une ligne de conduite identique, aux termes de laquelle leurs nationaux doivent être jugés là où leurs crimes ont été commis » (Robert, 2019, p. 780). Cependant, pour le cas syrien du camp al Hol, « les individus concernés sont détenus par un groupe non étatique – les Forces démocratiques syriennes (FDS) –, qui ne peut juger ces individus faute de disposer d'une quelconque institution judiciaire » (Robert,

2019, p. 780). Le sort des enfants repose, lui, sur d'autres ressorts : « il ne fait aucun doute que leurs conditions de rétention sont en elles-mêmes tout à fait incompatibles avec les exigences minimales tenant au respect de la dignité humaine et de l'intérêt supérieur de l'enfant » (Robert, 2019, p. 780). Le retour des enfants ne devrait pas être une question, puisque d'un point de vue juridique, les États ont le devoir de les rapatrier. Pourtant les discours médiatiques construisent une polémique dès la médiatisation du camp al Hol.

2.2. *Représentations médiatiques du camp*

La représentation médiatique du camp al Hol est un élément central dans le corpus. L'analyse quantitative avec le logiciel IraMuTeQ montre que le terme « camp » est présent dans tous les dendrogrammes des trois titres de presse. L'outil nuage de mots montre le caractère polémique de cette représentation. En effet, dans *Libération* et *La Croix*, l'usage du mot « camp » est associé aux termes femmes et enfants et aux conditions de vie difficiles. Cette similitude entre les deux titres provient d'une reprise similaire des reportages de l'Agence France Presse (AFP). *Le Figaro* fait aussi appel aux articles de l'AFP, mais se limite aux brèves informatives. Il se distingue des deux autres titres par une plus faible utilisation du mot « camp », et par l'absence de termes sur les conditions de vie associées au terme « camp ».

L'analyse quantitative permet de supposer que, dans *Le Figaro*, la représentation du camp de réfugiés n'est pas accompagnée par une mise en intrigue appelant à l'empathie et à l'émotion, au contraire des titres *La Croix* et *Libération*.

La représentation du surpeuplement du camp illustre les différences de positionnement entre les titres. Elle est présente dans les trois journaux : « Mais les conditions sont aussi très difficiles dans ce camp surpeuplé qui accueille plus de 40 000 personnes »⁴ ; ou encore « Plus de 70 000 personnes s'entassent en effet dans "des conditions extrêmement critiques" dans ce camp »⁵.

L'accumulation exprimée par les verbes « entasser », et les adjetifs « surpeuplé », souligne l'aspect hors norme du camp. La mention

4 AFP (2019, 02 février). Syrie : urgence humanitaire face à l'afflux de civils quittant le réduit de l'EI. *La Croix* et *Libération*.

5 AFP (2019, 25 mars). Syrie : 9000 proches de djihadistes dans un camp de déplacés. *Le Figaro*.

des conditions de vie « très difficiles », « extrêmement critiques » permet de « provoquer l'"ébranlement intellectuel" et moral qui constitue l'un des enjeux de la mise en intrigue » (Koren, 2009, p. 76). Cependant, l'usage des guillemets dans l'extrait du *Figaro* montre une distanciation. La qualification de celles et ceux qui peuplent le camp construit les soubassements de la polémique. Le terme générique de « personnes » permet de ne pas qualifier les réfugié·es dans le contenu des articles cités ; cependant les titres des articles opèrent une distinction. *Libération* et *La Croix* gardent le terme de l'AFP « civils », *Le Figaro* emploie celui de « proches de djihadistes ». L'inhumanité du camp et le récit de situations difficilement soutenables en son sein semblent relativisés et contrebalancés par le statut de celles et ceux qui l'habitent.

Les procédés de relativisation produits par le *Figaro* se retrouvent dans la description du camp :

Le camp d'al-Hol, où s'est reconstituée sous les tentes de l'ONU une petite ville peuplée d'environ 65 000 djihadistes, est par ailleurs loin d'être le plus insalubre des camps de réfugiés. [...], mais les conditions matérielles se sont depuis améliorées. Les familles de Daech y sont aussi bien traitées que les autres réfugiés dans la région. Et beaucoup mieux que l'étaient les prisonniers de l'État Islamique.⁶

Les conditions de vie dans le camp font l'objet de plusieurs procédés d'atténuation. Le premier est l'euphémisation avec le terme « une petite ville » qui suggère une organisation sociale où les personnes sont habitantes. Ensuite, la litote exprimée par l'expression « loin d'être le plus insalubre » relativise tout en appelant à détourner l'attention sur ce camp particulier. Le terme « djihadistes », décrivant l'ensemble des habitant·es, suggère une criminalité de toute la population du camp sans distinction de genre ou d'âge, et légitime la nécessité de la rétention. La comparaison entre les conditions de vie de réfugiés et des prisonniers de l'EI permet de soutenir l'idée d'un maintien dans la région et de la présenter même comme une forme de grâce. La journaliste suggère ainsi que ces réfugié·es sont les mêmes que les geôlier·ères des victimes de l'EI et que s'opère ainsi un juste retour des choses.

6 Lasserre, I. (2019, 29 mars). « Revenants » : le piège de l'angélisme. *Le Figaro*.

Du point de vue de l'iconographie associée aux articles, on retrouve les invariants liés aux conditions de vie difficiles du camp : le surpeuplement illustré par des paysages de tentes, des files d'attente. L'enfermement est porté par la symbolique des grilles et grillages, mais également par des paysages hostiles.

Des paysages désertiques, inhospitaliers représentent l'environnement des camps et marquent ainsi l'absence d'ancrage des personnes qui y vivent dans une quelconque société : ils sont hors du temps et de la civilisation vivant grâce à des aides qui leur parviennent depuis l'extérieur, telle une prison (à ciel ouvert) comme sont d'ailleurs souvent qualifiées les camps de réfugié·es en général. On retrouve ainsi quelques éléments archétypaux de la représentation des réfugié·es (files indiennes, bagages, grillages), mais sans ceux du déplacement (les moyens de transports) car c'est ici l'immobilité de la situation qui prime (Le Houerou, 2018).

Un élément supplémentaire apparaît ainsi dans les images associées aux articles : le désœuvrement. Les personnes adultes ou enfants représentées ne font souvent rien d'autre qu'attendre, très peu d'activités de la vie quotidienne sont représentées, si ce n'est patienter pour de l'eau ou de la nourriture. Le camp comme un non-lieu de vie apparaît quel que soit le journal. Ceci manifeste de manière très explicite le fait que la vie de ces personnes est suspendue à des décisions juridiques et politiques des États.

La représentation du camp montre comment l'enfermement et le non-rapatriement peuvent être justifiés dans les discours et construits comme une polémique. La nature même du camp de réfugié·es ouvre un champ des possibles, en effet : « ce qui caractérise en revanche l'espace-camp dans son principe même, c'est son fonctionnement aux conditions de l'énoncé : "Tout est possible" » (Brossat, 2008, p. 9).

3. De la mauvaise mère à la mauvaise graine ?

La qualification des réfugié·es dans la presse participe pleinement de cette difficulté à dire le quotidien et le sort de ces femmes et de ces enfants tout autant qu'à leur attribuer un rôle – victimes ou bourreaux – dans les représentations médiatiques (Lits & Desterbecq, 2012).

3.1. *La mauvaise mère : les femmes suspectes*

La menace qu'incarneraient les réfugié·es se trouve représentée par la population majoritaire des camps : les femmes et les enfants. Il faut rappeler que cette menace latente tient au fait que ces Français·es de Syrie ne sont pas des réfugié·es, déplacé·es comme les autres : il s'agit de Français·es qui ont rejoint volontairement l'EI et dont les mariages et la naissance des enfants se sont produits dans ce cadre (Suc, 2016)⁷. Toute la difficulté ici de l'identification des personnes tient à l'ambiguïté de ces figures maternelles qui fusionnent avec celles de combattantes ou de soutien logistique et idéologique à l'EI.

Quelle est la place de l'assignation de genre des femmes terroristes dans la presse (Bugnon, 2012) conjuguée à la figure de la mère (Garcin-Marrou, 2012) dans le cadre de la représentation de la violence symbolique inhérente au statut « de femme de djihadistes » ? La construction médiatique d'une frontière symbolique avec ces femmes questionne celle des groupes sociaux dans les médias, en particulier du genre comme « marqueur d'identité qui détermine et renforce l'altérité en même temps qu'il essentialise et naturalise les comportements » (Dalibert et Doytcheva, 2014, p. 85).

La menace que représentent ces femmes ne réside pas dans les crimes qu'elles auraient commis, mais dans leur violence potentielle : « Présentées par certaines associations comme des victimes, elles sont pourtant parfois jugées "aussi violentes et dangereuses que les combattants" par les spécialistes ».⁸

Les *verba dicendi* permettent aussi de décrédibiliser le discours des associations comme des représentations face à un discours d'expertise qui « juge ». La qualification se limite cependant à la comparaison « aussi violentes et dangereuses » plutôt qu'à la définition de ces femmes comme combattantes. Ce basculement s'inscrit dans une remise en question des stéréotypes de genre : « que la violence, tout particulièrement dans sa dimension féminine, trouble radicalement, entraînant en retour une volonté quasi consensuelle de réaffirmation de l'ordre des sexes » (Bugnon, 2014, p. 90).

7 Matthieu Suc, journaliste d'investigation, a consacré un ouvrage à ces femmes de djihadistes, s'interrogeant aussi bien sur leur motivation à s'engager au côté de, qu'à leur statut et leur sort une fois liées et engagées auprès de leurs époux terroristes.

8 Lasserre, I. (2019, 29 mars). « Revenants » : le piège de l'angélisme. *Le Figaro*.

La disqualification des femmes repose plus sur leur absence de regrets que sur leur combativité, en effet :

Plutôt que d'exprimer des regrets d'avoir rejoint volontairement une organisation qui a semé la terreur, ou de montrer quelque compassion envers ses victimes, elles disent plutôt leur déception d'avoir été dupées. Comme des touristes victimes d'une publicité mensongère ou d'un voyagiste négligent, elles attendent à présent que les États dont elles sont les ressortissantes les tirent de ce mauvais pas.⁹

À la « terreur » et aux « victimes » est opposée la « déception » de ces femmes ; cette recontextualisation des témoignages est amplifiée par la comparaison avec « des touristes » et une « publicité » ou « un voyagiste ». Les témoignages sont disqualifiés et deviennent une remise en cause du statut de victime des femmes concernées. Les sentiments illustrés par les termes « regrets » et « compassion » sont une norme attendue de laquelle ces femmes dévient. La représentation pathémique devient un ressort de l'altérisation, d'un contrat de genre non rempli (au regard de l'assignation évoquée *supra*), les femmes sont infantilisées face à la figure patriarcale incarnée par les États.

La remise en cause des femmes françaises réfugiées dans les camps est construite autour de leur criminalisation et du soupçon de mensonge. L'absence de regrets est présentée comme le signal fort de leur culpabilité, à défaut d'acte(s), et justifie l'incompatibilité avec un rapatriement en France.

Du point de vue de l'iconographie, on constate un déséquilibre dans la charge symbolique entre les femmes et les enfants en raison du port du niqab par les femmes. Ces dernières sont présentes dans les images en tant que silhouettes dont le tissu de leur vêtement d'un noir profond tend à produire des allégories de femmes musulmanes plus que des personnes. L'impossibilité de lire les émotions ou l'attachement aux enfants sur leurs visages et dans leurs corps amène à une abstraction des femmes dans ces images, alors que les enfants et les hommes sont identifiables. Cette iconographie fait pleinement écho aux textes des articles qui les réduisent à un arrière-plan narratif.

⁹ Jaulmes, A. (2019, 27 février). À Baghouz, les derniers jours de la sinistre aventure du califat. *Le Figaro*.

3.2. *Portraits genrés de la radicalisation*

Représenter le parcours des réfugié·es français·es, femmes et enfants, du camp d'Al Hol rejoint les enjeux de mise en récit de la radicalisation. L'appartenance à la nation française commence par la mention du parcours scolaire, ces femmes sont citoyennes par ce qu'« elles ont été à l'école de la République » (Garcin-Marrou & Hare, 2018, p. 20), la banalité des profils amène une forme de monstruosité (Lits & Desterbecq, 2017) : l'endoctrinement arrive à l'insu de tous, de manière incontrôlée et incontrôlable :

La mère de ce dernier avait quitté la France le 2 septembre 2014, à la naissance du califat, le jour même de sa rentrée scolaire. Elle n'avait pas encore 15 ans. Brillante collégienne adepte de danse classique, elle avait été endoctrinée sur Internet avant de faire sa « hijra » et de trouver la mort sous les bombes de la coalition internationale à Raqqa où elle s'était retranchée en 2018.¹⁰

La réussite scolaire et l'aspect individuel de l'endoctrinement montrent la difficulté pour l'État de réagir. Dans l'article, l'association de la brillance et de la « danse classique » ancre cette représentation dans les cadres normatifs de la féminité des sociétés occidentales. À cette norme sont opposées la « hijra », reprise sans contextualisation, et la mort sous les bombes.

L'endoctrinement a aussi d'autres formes : « Elle a arrêté ses études après le bac et gardait des enfants, "une petite vie normale". Qui le sera beaucoup moins après son mariage avec un Français d'origine laotienne converti à l'islam ».¹¹ Le récit de vie attribue la radicalisation au mariage. L'ajout de l'origine laotienne à la citoyenneté française du mari permet de placer la suspicion de terrorisme hors du territoire français. L'origine étrangère de l'homme détermine une forme d'altérité aux valeurs de la République française ; cette caractérisation est classique des représentations de la figure terroriste dans les médias (Garcin-Marrou & Hare, 2018, 2019). L'origine étrangère est soulignée par

10 Cornevin, C. (2019, 05 mars). L'État attaqué pour « non-assistance » aux enfants français du djihad. *Le Figaro*.

11 Mathieu, L. (2019, 08 février). Syrie : Oumsa, 35 ans, française, veuve jihadiste. *Libération*.

la confession musulmane : « l'identité musulmane ne relève pas seulement d'une option confessionnelle, mais aussi d'une condition sociale, d'une identité minorée et racialisée, et donc d'une catégorie sociologique » (Doytcheva, 2018, p. 110). Ces profils montrent une radicalisation sur laquelle l'État n'a pas d'emprise ni de responsabilité. Les conditions socio-économiques, les discriminations sociales ou les stigmatisations liées à la confession religieuse ne sont pas abordées comme ressorts possibles de la propagande djihadiste et donc de radicalisation. La question des raisons de la radicalisation est évacuée par celle de la contrainte de l'endoctrinement sur internet ou du mariage. Le discours médiatique participe ainsi au « double mouvement de "neutralisation du discours" et de "marginalisation de l'action des femmes" » (Bugnon, 2014, p. 72).

3.3. *La mauvaise graine : les enfants suspects*

Dans la presse, la figure de l'enfant est déclinée selon deux procédés, les identifiant comme une menace : la reprise de l'image propagandiste du « lionceau » et la redéfinition de l'enfant comme un adulte à part entière.

Les enfants sont présentés comme des « lionceaux du califat », faisant écho à la propagande djihadiste :

Les enfants et les adolescents constituent la première cible de la stratégie de recrutement de Daesh, mais aussi un pilier capital de son projet politico-religieux. (...) [l'image] du « lionceau du califat » est tout particulièrement surreprésenté dans les différents supports médiatiques de Daesh (Hussein, 2017, p. 44).

L'usage de cette figure n'est présent que dans *La Croix* et *Le Figaro*, et exprime le potentiel menaçant des enfants réfugiés dans le camp al Hol.

Le terme d'enfant est dégagé au profit d'une réification propagandiste induite par l'animalité et peut ainsi servir à déshumaniser les enfants décrits : « des "lionceaux du califat", appellation trop mignonne, trop "Livre de la jungle" pour suggérer la cruauté à laquelle ils ont été

dressés qui nous est étrangère plus encore que contraire, au point de nous conduire à nier la réalité ».¹²

La référence à l'animalité de la propagande djihadiste est reprise par le verbe « dresser » qui suggère une forme de déshumanisation. La « réalité » de la cruauté a façonné ces « lionceaux » qui ne peuvent ainsi plus être considérés comme des enfants et encore moins comme faisant partie de la nation française.

Le second procédé de délégitimation identifié consiste à redéfinir ce qu'est un enfant. Dans cet article du *Figaro*, les enfants sont catégorisés selon leur degré de menace :

« Ceux qui restent sont surtout des combattants étrangers et les enfants qu'ils ont endoctrinés, dont beaucoup sont maintenant des adolescents », ajoute-t-il. « Ce sont les plus fanatiques. Même ceux qui se rendent restent menaçants. [...] Mais ils sont encore dangereux, et leur idéologie n'a pas été vaincue » [...] Une autre catégorie est celle des orphelins, enfants hagards ou le regard dur, marqué de rides d'adultes. Les plus âgés ont peut-être combattu dans les rangs de Daech, enfants-soldats endoctrinés, et élevés dans la haine des kouffar, les mécréants.¹³

Le champ lexical de l'endoctrinement avec les termes « endoctrinés », « les plus fanatiques », « idéologie » déplace la représentation de ces enfants pour les inscrire dans le registre de l'ennemi intérieur et du danger. Ce procédé discursif est courant dans la presse dès lors qu'il s'agit de comprendre le passage à l'acte de jeunes Français au moment des attentats de janvier et novembre 2015 à Paris (Garcin-Marrou & Hare, 2018, 2019). Le passage d'« enfants » à « adolescents » ajoute, en plus de l'endoctrinement, l'idée qu'il est trop tard. Si les « orphelins » restent des enfants, ils sont « marqué[s] de rides d'adultes » ou sont des « enfants-soldats ». Le statut de l'enfant est remis en cause, l'âge n'étant plus une manière de le définir. Cette remise en cause s'inscrit dans le procédé de « désenfantisation » analysé par Fatima Ouassak (2023) pour qualifier le rapport de l'État français avec les jeunes des quartiers populaires. Dans le cas du camp al Hol, la redéfinition

12 Jurgensen, G. (2019, 30 janvier). Leurs crimes, notre réponse. *La Croix*.

13 Jaulmes, A. (2019, 27 février). À Baghouz, les derniers jours de la sinistre aventure du califat. *Le Figaro*.

de ces enfants est concentrée sur l'aspect religieux et les sort du cadre légal et normé du sujet-enfant pour en faire un bras armé menaçant de l'idéologie djihadiste. Le déplacement du cadre référentiel de l'enfant permet de soutenir l'idée d'un rapatriement impossible.

Dans les photographies du corpus, les enfants sont très représentés, très peu sont floutés et ils apparaissent dans des vêtements colorés, tranchant auprès des silhouettes noires des femmes et d'un environnement terne, couleur sable. Ils portent des empilements de vêtements sales, sont décoiffés ; leur apparence physique rappelle sans cesse le fait qu'ils grandissent dans un environnement hostile, violent. Le visage des enfants constitue une part importante des images associées aux articles, leurs regards sont aussi centraux dans l'iconographie : la tristesse, la détresse, mais aussi la dureté s'y lisent. Ces images figurent le traumatisme de ces enfants et ce dernier est par définition ambivalent : il signifie l'urgence d'une prise en charge pour les sortir de cette situation invivable, mais il sous-entend également la menace que représentent ces enfants : que deviendront-ils une fois grands ?

La figure narrative de l'enfant, dans l'iconographie comme dans les discours de la presse, semble donc prise dans un état représentationnel, renvoyant à une sorte de fatalisme incarné par l'image d'un enfant-soldat en devenir, qu'il faut sauver pour les uns (*Libération*) et qui est déjà perdu pour les autres (*Le Figaro*).

4. Légitimer ou condamner la violence d'État

Les discours de presse renvoient également cette question du retour des réfugié·es français·es de Syrie à un problème éminemment politique, enjoignant l'État français à prendre la (bonne) décision, mais aussi social : la nation doit-elle se reconnecter avec ses enfants, mais aussi leurs mères ? Le traitement polémique de cette question dépassant le cadre légal, met en évidence d'autres ressorts de construction de l'identité française.

4.1. Le Figaro : légitimer les politiques d'exception

L'opposition au rapatriement dans les articles du *Figaro* fait de l'État le garant de la liberté et surtout de la sécurité de ses citoyens dont ces femmes ayant quitté le territoire ne font plus partie :

Laurent Nuñez a en tout cas rappelé l’opposition du gouvernement à tout rapatriement massif, d’enfants, mais aussi d’adultes. Interrogé sur le problème des mères, il a ainsi évoqué la question des adultes, rappelant que ces femmes étaient « parties de leur plein gré dans une zone de conflit, pour combattre le monde occidental, pour combattre la France » et que certaines « ont pu jouer un rôle très actif ». Et de rappeler la position française : « Certaines sont jugées sur place en Irak, d’autres sont détenues par les forces démocratiques syriennes. Il n’y a pas de raison de les rapatrier et il n’y a pas de volonté [kurde] de les expulser. Ils restent là-bas et cela vaut pour les femmes comme pour les hommes ».¹⁴

Cet extrait met clairement en avant le fait que la violence est du côté de l’ennemi, du djihad, et qu’en l’espèce hommes et femmes, quel que soit leur degré d’implication dans la perpétration de la violence, sont coupables en acte et/ou en pensée. Le statut de citoyen·est remis en question parce que « les personnes impliquées dans la mouvance djihadiste ne sont pas des criminels ordinaires, mais des "traîtres à la nation" ne pouvant donc compter sur une quelconque assistance de l’État dont ils ont la nationalité » (Robert, 2019, p. 780). Alors que les enfants sont distingués des adultes dans une premier temps, ils se retrouvent « désenfantisés » (Ouassak, 2023, p. 57) notamment par l’usage du nom « ils », regroupant « les femmes comme pour les hommes » et taisant les enfants.

L’opposition formelle au rapatriement au détriment du droit et du respect des droits de l’enfant montre comment l’institution médiatique du *Figaro*, en produisant un « nous » contre un « autre », redéfinit la citoyenneté française.

Il est de rares situations qui imposent aux gouvernants de sortir du cadre légal qu’ils sont chargés de défendre. Nous y sommes. Quand Florence Parly, notre ministre des Armées, affirmait il y a un an : « S’il y a des djihadistes

14 Chichizola, J. (2019, 30 mars). Paris s’interroge sur le sort de 300 enfants de djihadistes français. *Le Figaro*.

qui périssent à Raqqa, c'est tant mieux », elle ne disait pas autre chose.¹⁵

Le caractère exceptionnel souligné par le terme « rare » justifie « de sortir du cadre légal ». La répétition du « Nous », « notre » montre ce qui est à protéger. Au « nous » sont opposés les « djihadistes ». La prétérition « elle ne disait pas autre chose » suggère que la sortie du cadre légal s'apparente à vouloir la mort des djihadistes. *Le Figaro*, par ces propos, semble ranger l'action de l'État français, du côté de la violence légitime, justifiée, allant jusqu'au mépris de l'autre (Braud, 2006). Le refus d'une procédure juridique que représente le rapatriement est un appel à la violence d'État, en effet : « les représentations de la marge autorisent les politiques de l'exception entreprises à son égard, avec leur lot de stigmatisations, de préjugés, de dénonciations et de discriminations » (Dalibert et Doytcheva, 2014, p. 89-90).

4.2. *La Croix et la controverse*

Si l'opposition au rapatriement s'avère plus nuancée dans le journal *La Croix*, c'est au profit d'un traitement polémique qui, de fait, participe à la légitimation de la violence d'État. La représentation du potentiel menaçant des enfants déplace la responsabilité de l'État vis-à-vis des citoyens :

Le sort de ces enfants, tout à la fois confrontés à la brutalité de la guerre et élevés entre les murs du terrorisme islamiste, soulève une brûlante question dans leur pays d'origine. Faut-il les accueillir comme d'innocentes victimes ou de dangereuses menaces ? Oscillant entre considérations sécuritaires et droits de l'enfant, les États relèvent un enjeu collectif.¹⁶

Le champ lexical de l'interrogation « soulève une brûlante question », « Faut-il », « Oscillant », fait du rapatriement un sujet polémique. La succession d'expressions mettant en opposition le double visage des enfants du camp (voir partie précédente), d'« innocentes victimes »

15 Meteyer, M. (2019, 31 janvier). L'éditorial. Retour impensable. *Le Figaro*.

16 Meunier, M. (2019, 18 février). Enfants du califat de Daech, la délicate question du retour. *La Croix*.

à « dangereuses menaces », qu'il faut sauver ou contre lesquelles il faut lutter, participe à un procédé de dichotomisation : « à savoir la radicalisation d'une polarité qui souligne le caractère incompatible des deux pôles et l'inexistence de toute solution intermédiaire » (Amossy & Burger, 2011, p. 5). Ce procédé permet de souligner que la solution viendrait d'une réponse internationale. En effet, l'élargissement du cadre aux « pays d'origine » et aux « États » permet de sortir du cadre français et d'introduire « un enjeu collectif ».

La Croix pointe également du doigt la négligence et l'indolence de l'État face au problème des Français·es exilé·es en Syrie, déplaçant la question de la responsabilité en condamnant un premier manquement, mais en nuançant la réponse à apporter :

Ce débat révèle à la fois une forme de naïveté et une très grande impotence de l'État. L'État a été imprévisible. Nous savons depuis des années que des Français partent faire le djihad en Syrie. [...] Il faut à la fois traiter les djihadistes qui reviennent de manière républicaine, et en même temps ne pas mettre notre société en danger.¹⁷

Le retour n'est pas ici représenté comme un rapatriement, les « djihadistes » sont les sujets du verbe « revenir », le déplacement permet d'invoquer la « manière républicaine » comprise comme celle s'appliquant sur le territoire français.

Il ne semble donc pas, comme l'évoquent Amossy et Burger (2011), y avoir d'entre-deux à la question des réfugiées de Syrie, les avis se polarisant autour de l'acceptation de deux formes de violence symbolique, celle de l'État français qui, au nom de l'intérêt supérieur de la nation, choisirait d'abandonner ses femmes et ses enfants, et celle faite aux familles des victimes du terrorisme qui verrait ainsi revenir les proches de djihadistes coupables d'attentats.

4.3. Libération, reconstruire un nous avec les enfants

À l'opposé de ces représentations, les articles de *Libération* se distinguent des deux autres titres par la publication de reportages et tribunes soutenant le rapatriement des enfants ; les portraits sur le registre

17 Besmond de Senneville, L. (2019, 12 février). Nous n'avons pas les moyens nécessaires pour les accueillir. *La Croix*.

du pathos de jeunes femmes parties et de leurs familles sont produits majoritairement dans ce journal. Le journal *Libération* est le seul quotidien à publier une tribune « d'acteurs de la société civile française » appelant au rapatriement des enfants :

Nous demandons aux autorités françaises de tout faire pour que ces enfants soient rapatriés en France dans les meilleurs délais. Nos institutions sont prêtes à les accueillir, qu'il s'agisse de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), des pédopsychiatres, des éducateurs, et des familles d'accueil spécialement formées à cet effet. [...] Nous ne pouvons pas tergiverser plus longtemps, sauf à laisser périr des innocents qui demeurent, quel que soit le choix de leurs parents, nos enfants.¹⁸

La répétition des pronoms « Nous » et « nos » renforce l'identité française des enfants en déplaçant la filiation des parents à celle de la nation. L'évocation des institutions montre la capacité de la société à accueillir ces réfugié·es, tout en mettant de côté les aspects judiciaires ou sécuritaires présents dans *Le Figaro* et *La Croix*. Au verbe « tergiverser » est opposée l'impensable conséquence de leur non-retour, « laisser périr des innocents », « nos enfants ». La violence se déplace du côté de l'État français et des conséquences d'un non-rapatriement, c'est-à-dire la mort d'enfants français. L'article mobilise les principes fondamentaux de la nation pour représenter le rapatriement des enfants comme seule option possible. L'idée sous-tendue par l'article renvoie au fait que la patrie est responsable de ses ressortissants, y compris quand ils sont dangereux : ce sont des pupilles de la nation.

La question du rapatriement est peu lisible du point de vue des images de presse. Elle est en effet difficile à représenter et elle s'exprime soit par la présence, faible et ténue de symboles de la France dans l'environnement des camps en Syrie – un drapeau français sur un bâtiment en arrière-plan de femmes et d'enfants (article dans *La Croix*, du 07/02/2019), ou bien des portraits d'hommes et femmes politiques qui expriment leur position sur le rapatriement, qui marquent cependant le fait que le sort de ces enfants est suspendu à des décisions politiques et des procédures judiciaires. Les images insistent plutôt sur les situations

18 Collectif d'acteurs de la Société Civile Française (2019, 11 mars). La France doit rapatrier les enfants détenus en Syrie. *Libération*.

de ces personnes, femmes et enfants, qui paraissent si loin des conditions de vie en France et qui rappellent soit l'urgence d'une décision, soit la potentialité de la menace qu'ils représentent.

Conclusion

Le traitement médiatique des trois journaux analysés représente des positions plus ou moins nuancées : ils témoignent des conditions de vie de ces ressortissant·es français·es et de ces enfants depuis plusieurs années dans les camps, ainsi que de l'incapacité des institutions françaises à fournir une réponse rapide et globale. Si le registre empathique est mobilisé pour tracer leur situation dans les camps de rétention, la prudence est de mise lorsqu'il est question de rapatriements massifs, sans compter le problème de séparer les enfants de leurs mères. Le journal *Le Figaro* priorise les questions de sécurité nationale en insistant sur la dangerosité de ces femmes et enfants. Le journal *La Croix* privilégie le traitement polémique en soutenant une absence de rapatriement tout en reconnaissant le besoin d'un traitement humain dans le camp. Le journal *Libération* dessine, lui, en détail, les conditions de vie de ces familles pour soutenir l'aspect inhumain et le besoin d'intervention.

La déresponsabilisation de l'État dans la représentation des femmes et enfants français emprisonnés dans le camp al Hol s'observe dans deux processus. Le premier d'entre eux réside dans le positionnement des trois titres qui, s'il diffère au sujet du rapatriement, conserve un point commun dans le cadrage médiatique notamment dans l'absence de ce qui amène ces femmes à s'engager dans l'EI. Seul le format du portrait aborde le sujet du départ, mais, comme nous l'avons vu, sous la forme d'une incompréhensible déviance à un parcours de vie autrement conforme à une norme. En termes d'enrôlement, la France fait pourtant figure d'exception, en effet : « début 2014, les femmes ne représentent que 10 % des Français partis, pour passer en 2016 à presque 70 % (Dosé, 2020, p. 50) » (Charlot *et al.*, 2022, p. 106). Cette information n'est pas traitée, dans le corpus, comme un potentiel fait social qui mettrait en question l'État dans son rapport à ces femmes. Le deuxième procédé de déresponsabilisation s'observe particulièrement dans *Le Figaro* et *La Croix* où la construction du « nous » se comprenant comme le lectorat de citoyens français participe à déplacer le destinataire, dans le sens sémiotique du terme, du rapatriement. Ainsi l'État est représenté comme répondant aux attentes de la société civile qui, elle, prend la décision de ne pas rapatrier.

Ces différents procédés de déresponsabilisation de l'État s'inscrivent dans une représentation plus large de la marginalisation.

L'ambivalence des discours médiatiques entre empathie et suspicion à l'égard de ces enfants traduit également le changement de position de l'État français depuis la chute de l'EI en 2020.

Malgré ces variations dans le traitement médiatique du rapatriement des femmes et enfants français depuis la Syrie entre les trois journaux (au premier trimestre 2019), ceux-ci font ressortir une justification larvée dans une violence d'état qui refuse de prendre en charge certain·es de ses ressortissant·es, surtout mineur·es. Cette possibilité d'enfreindre le droit et les droits humains est à mettre en perspective avec la catégorie d'identité musulmane à laquelle sont réductibles ces mères et ces enfants (Doytcheva, 2018) : une catégorie sociologique que l'on peut situer alors comme excluante de la nationalité française. Ces enfants, par la faute commise par leurs parents, sont alors exclus de la République, car portant l'hérédité de la traitrise à la nation de leurs géniteurs.

Références

- Amossy, R. & Burger, M. (2011). Introduction : la polémique médiatisée. *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, 31, 7-24. <https://doi.org/10.4000/semen.9072>
- Braud, P. (2006). Violences politiques : les raisons d'une déraison. Dans R. Meyran (dir.), *Les mécanismes de la Violence* (57-65). Auxerre : Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.meyra.2006.01.0057>
- Brossat, A. (2008). L'espace-camp et l'exception furtive. *Lignes*, 26, 5-22. <https://doi.org/10.3917/lignes.026.0005>
- Bugnon, F. (2009). Quand le militantisme fait le choix des armes. À propos des femmes d'Action directe et des médias. *Sens public*. <http://www.sens-public.org/spip.php?article683>
- Bugnon, F. (2012). La médiatisation. Le cas des femmes d'Action directe. Dans C. Cardi et G. Provost (dir.), *Penser la violence des femmes* (pp.361-374). Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.cardi.2012.01.0361>
- Bugnon, F. (2014). Le corps des terroristes : médiatisation et dispositifs de genre dans la presse française (1970-1986). Dans B. Damian-Gaillard, S. Montañola et A. Olivèsi (dir.), *L'assignation de genre dans les médias : attentes, perturbations, reconfigurations* (81-91). Coll. Res publica. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.71988>
- Cardi, C. (2007). La « mauvaise mère » : figure féminine du danger. *Mouvements*, 49 (1), 27-37. <https://doi.org/10.3917/mouv.049.0027>
- Challiand, G. & Blin, A. (2016). *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Daech*. Paris : Fayard.

- Charaudeau, P. (2000). Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathématisation à la télévision. Dans C. Plantin, M. Doury & V. Traverso, *Les émotions dans les interactions* (pp. 125-155). Coll. Éthologie et psychologie des communications. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Charlot, C., Clément, P.-A. & Decosterd, A. (2022). Femmes et enfants français retenus en Syrie : où seront-ils en 2030 ? *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 56(3), 105-113.
- Dalibert, M. (2014). Quand le genre représente la race : Les processus d'ethnoracialisation dans la couverture médiatique de Ni putas ni soumises. Dans B. Damiani-Gaillard, S. Montañola et A. Olivesi (dir.), *L'assignation de genre dans les médias : attentes, perturbations, reconfigurations* (55-66). Coll. Res publica. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.71988>.
- Dalibert, M. & Doytcheva, M. (2014). Migrants roms dans l'espace public : (in)visibilités contraintes. *Migrations Société*, 152(2), 75-90. <https://doi.org/10.3917/migr.152.0075>
- Dauphin, C. & Farge, A. (1997). De la violence et des femmes. Coll. Bibliothèque Albin Michel Histoire. Paris : Albin Michel.
- Dayan, D. (dir.). (2006). *La terreur spectacle*. Bruxelles : De Boeck.
- Doytcheva, M. (2018). Aux limites de la diversité, la religion : un angle mort des politiques de lutte contre les discriminations. *Confluences Méditerranée*, 106(3), 109-120. <https://doi.org/10.3917/come.106.0109>
- Ferragu, G. (2014). *Histoire du terrorisme*. Paris : Perrin.
- Garcin-Marrou, I. (2012). Une « mère », une « meurtrière » : les deux figures médiatiques de la violence d'une femme. *Sciences de la société : les cahiers du LERASS*, 83, 67-81.
- Garcin-Marrou, I. & Hare, I. (2018). Discours médiatiques post-attentats : une perspective historique 1995-2016. *Mots, les langages du politique*, 118, 19-35. <https://doi.org/10.4000/mots.23726>
- Garcin-Marrou, I. & Hare, I. (2019). Presse écrite et événement terroriste : routines narratives et émergence de la société civile. *Le Temps des médias*, 32, 190-206. <https://doi.org/10.3917/tdm.032.0153>
- Greimas, A. J. & Courtés, J. (1979). *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage. Langue, linguistique, communication*. Paris : Hachette.
- Hussein, H. (2017). Les « linceaux du califat » : une analyse de la propagande djihadiste. *Les Cahiers Dynamiques*, 72(2), 42-47. <https://doi.org/10.3917/lcd.072.0042>
- Koren, R. (2009). Le récit de chiffres : enjeux argumentatifs de la « narrativisation » des chiffres dans un corpus de presse écrite contemporain. *A contrario*, 12(2), 66-84. <https://doi.org/10.3917/aco.062.0066>
- Le Houerou, F. (2018). Un imaginaire barbelé. La crise de représentation des réfugiés de la Seconde guerre Des Boers à nos jours (1895-2017). *Science and video*, 7, 1-13. <https://doi.org/10.34847/nkl.26941w2a>
- Lits, M. & Desterbecq, J. (2017). *Du récit au récit médiatique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. <http://www.cairn.info/du-recit-au-recit-média-tique--9782807300309.htm>
- Ouassak, F. (2023). La jeunesse des quartiers populaires : une classe sous contrôle permanent. *La Revue Nouvelle*, 7(7), 49-58. <https://doi.org/10.3917/rn.235.0049>

- Robert, L. (2019). Enfants de « djihadistes » retenus en Syrie : vers une obligation de rapatriement en droit européen des droits de l'homme ? *Revue trimestrielle des droits de l'Homme*, 120(4), 779-796. <https://doi.org/10.3917/rtdh.120.0779>
- Séail, C. & Lefébure, P. (2016). *Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats.* Paris : Lemieux.
- Suc, M. (2016). *Femmes de djihadistes*. Paris : Fayard.
- Wolton, D. & Wieviorka, M. (1987). *Terrorisme à la Une. Média, terrorisme et démocratie*. Paris : Gallimard.



Publié sous la licence Creative Common
«Attribution – pas d'utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0. International»
(CC BY-NC-ND)